

INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX

Dernière mise à jour le 1er Septembre 2021

1/ CATEGORIES

Cette compétition concerne les catégories benjamines, minimes, cadettes et juniors.

2/ TABLEAUX

Ils sont au nombre de 4 :

- 1 - Benjamines et benjamins
- 2 - Minimes filles et minimes garçons
- 3 - Cadettes et cadets
- 4 - Juniors filles et garçons

3/ COMPOSITION DES EQUIPES

- les équipes sont formées de 2 joueuses ou 2 joueurs ou 1 joueuse et un joueur (mixité).
- les équipes doivent être complètes.
- Dans le cas où un club a inscrit plusieurs équipes dans un même tableau, le joueur le mieux classé se trouve obligatoirement dans l'équipe 1.
- Chaque équipe peut être composée de 2 mutés.
- un joueur par équipe peut évoluer dans un tableau dont la catégorie d'âge est supérieure à la sienne. ~~Dès l'instant où un joueur a débuté la compétition dans sa catégorie ou dans la catégorie supérieure à la sienne, il devra évoluer dans cette catégorie jusqu'à la fin de la compétition.~~ Un joueur ne peut jouer que dans une seule équipe pour cette compétition.
- La participation d'un 3^{ème} joueur lors de la journée est possible à condition d'être annoncé lors de l'inscription des équipes.
- Le remplacement d'un joueur inscrit est autorisé (forfait d'un joueur), par un joueur ayant au maximum le même nombre de points classement que le joueur forfait.
- Une entente entre deux clubs est admise. Celle-ci ne concerne pas l'équipe 1 mais les équipes suivantes. Exception faite pour les clubs qui n'ont qu'une équipe engagée dans le tableau.

4/ FORMULE DE LA COMPETITION

Coupe Davis en 3 parties

Ordre des parties : AX – BY – double

Attention : Toutes les parties seront jouées dans les poules. Pour le tableau, les rencontres se feront au score acquis.

Le joueur de chaque équipe ayant le plus de points classement est placé en A et X. ~~Dans le cas où~~ Un club **qui** engage une ou plusieurs équipes dont le total de points **classement de chaque équipe** est égal à 1000, ~~#~~ devra préciser l'ordre **de ses joueurs lors de l'inscription de celle(s)-ci.**

Les poules seront établies en fonction du nombre d'équipes inscrites dans chaque catégorie.

5/ FORFAIT

- Tout forfait est à déclarer au responsable de l'épreuve au plus tard le jeudi soir précédent le jour de la compétition
- Le club qui n'aura pas déclaré un forfait sera redevable d'une amende de 45 € par équipe concernée.

6/ RAPPEL

- Les joueuses et joueurs ont l'obligation de posséder une licence traditionnelle.
Dans le cas où une joueuse et / ou un joueur est en possession d'une licence promotionnelle, celle-ci sera automatiquement requalifiée traditionnelle par la commission sportive Départementale.
- Les clubs ayant une ou plusieurs équipes évoluant dans le championnat par équipes seniors féminin et/ou masculin, niveau national et/ou régional, ont l'obligation d'engager au moins une équipe en championnat jeunes et / ou interclubs.